

Le point de l'actualité de la semaine : 003/2024 :

**Par André Dulou 156^{ème} SR, responsable de la revue de presse
Défense de l'UNION-IHEDN**

A la une aujourd'hui :

Le nucléaire spatial propulsé par Framatome Space (Le portail de l'IE, 16 janvier 2024, Paola Pierreton)

Framatome, leader mondial de l'énergie nucléaire, entrait de plain-pied dans la compétition spatiale avec la création de *Framatome Space* en **octobre dernier**. Soutenue par une expertise reconnue, cette initiative place l'entreprise comme acteur prometteur, renforçant son rôle dans la convergence entre énergie nucléaire et exploration spatiale au travers de partenariats internationaux et de projets innovants.

Un nouvel acteur incontournable dans la compétition spatiale

La compétition mondiale pour la conquête spatiale est à un point de bascule. Alors que des acteurs de premier plan comme les États-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde et l'Europe rivalisent pour la colonisation de la Lune et l'exploration de Mars, le groupe français a pris toute la mesure des enjeux soulevés par l'exploration spatiale. Pour consolider sa position outre-Atlantique et influencer le paysage spatial européen en faveur du nucléaire, le groupe français *Framatome* crée la division *Framatome Space* le 19 octobre 2023, marquant ainsi le début d'une nouvelle ère dans l'exploration spatiale.

Ce positionnement stratégique bénéficie non seulement à l'entreprise mais également au niveau national et contribue finalement à orienter l'exploration spatiale européenne vers l'utilisation de l'énergie nucléaire. *Framatome Space* vise ainsi à renforcer la compétitivité des programmes spatiaux européens grâce à une énergie plus efficiente et une capacité d'exploitation énergétique optimisée.

Framatome Space de plus en plus concurrencé

Le passé spatial de *Framatome*, notamment marqué par la mission Transit IV-A en 1961, et le déploiement d'un générateur nucléaire sur la Lune en 1969, soulignent l'implication précoce de l'entreprise dans l'exploration spatiale.

Alors que *Framatome Space* se positionne en tant que pionnier dans le domaine de la technologie spatiale nucléaire, il est confronté à une concurrence croissante de la part de sociétés telles que *Tractebel* et *X-energy*, qui cherchent à s'imposer dans ce secteur innovant.

Tractebel, une société d'ingénierie basée en Belgique, collabore étroitement avec *Orano* et *SKC-CEN* pour explorer la production de Pu-238 en Europe. Le Pu-238 est un isotope vital pour les générateurs thermoélectriques à radioisotope (RTG), utilisés pour fournir de l'énergie aux missions spatiales lointaines. Cette initiative pourrait transformer l'approvisionnement en énergie nucléaire spatiale, offrant une alternative européenne aux sources d'énergie importées. En outre, l'engagement de *Tractebel* dans des projets d'envergure tels que l'*European Large Logistic Lander* (EL3), un projet ambitieux pour la mission lunaire, renforce sa position en tant que concurrent sérieux dans l'industrie spatiale.

<https://www.portail-ie.fr/univers/business-development-innovation-et-start-up/2024/le-nucleaire-spatial-propulse-par-framatome-space/>

Les actualités de défense, avec cet article, sur une « nouvelle reine des batailles »:

Pour le chef d'état-major de l'armée de Terre, l'artillerie est maintenant la « reine des batailles » (OPEX 360, 21 janvier 2024, Laurent Lagneau)

Arme des 300 derniers mètres, l'infanterie est considérée depuis très longtemps comme étant la « reine des batailles ». L'armée de Terre la qualifie ainsi. « Par le combat rapproché avec l'ennemi, elle conclut la victoire par la prise et le contrôle durable du terrain et par le contact direct avec les populations », explique-t-elle. Cependant, certains estiment que ce « titre » devrait revenir à l'artillerie.

« Si l'appellation de « reine des batailles » a été donnée à l'infanterie durant le premier conflit mondial, il aurait été plus exact de l'accorder à l'artillerie, ne serait-ce que par la place prépondérante qu'elle occupe peu à peu dans les opérations, au point de représenter le tiers des effectifs des armées belligérantes de 1918. Point d'artillerie, point d'offensive! », fait ainsi valoir le colonel [ER] Henri Ortholan, historien et auteur de « L'artillerie de la grande guerre 1914-1918 – Une arme en constante évolution », paru en 2020.

Par bien des côtés, la guerre en Ukraine rappelle les combats de 1914-18. D'ailleurs, c'est le constat établi par le général Valeri Zaloujny, le commandant en chef des forces ukrainiennes. « Tout comme lors de la Première Guerre mondiale, nous avons atteint un niveau technologique qui nous met dans une impasse », a-t-il en effet expliqué dans les pages de l'hebdomadaire The Economist, en novembre dernier.

Dans ce contexte, l'artillerie est [re]devenue incontournable, alors que, avec la fin de la Guerre Froide et les « dividendes de la paix », elle a été « ringardisée », pour reprendre le mot du général Pierre Schill, le chef d'état-major de l'armée de Terre [CEMAT], qui a fait part de ses réflexions sur ce sujet via LinkedIn, cette semaine.

<https://www.opex360.com/2024/01/21/pour-le-chef-detat-major-de-larmee-de-terre-lartillerie-est-maintenant-la-reine-des-batailles/>

Vœux aux armées du Président Emmanuel Macron.

(Elysée, 19 janvier 2024)

Depuis la base navale de Cherbourg, le Président de la République a adressé ses vœux aux forces armées.

Le Président de la République a exprimé aux militaires la gratitude de la France pour leur engagement et leurs sacrifices, quotidiens et ultimes. Il a salué la mémoire des quatre soldats décédés en opération en 2023, ainsi que les blessés en service et les familles frappées par ces drames.

Face à la multiplicité, la simultanéité et la gravité des crises, le Président Emmanuel Macron a exprimé la reconnaissance de la Nation à nos soldats, marins et aviateurs, à nos armées pour leur professionnalisme.

30 000 militaires sont déployés en opérations ou en missions :

Le Président Emmanuel Macron s'était également rendu auprès des militaires français déployés sur la base aérienne projetée (BAP) au Levant en décembre dernier pour exprimer sa fierté à l'approche des fêtes de fin d'année.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2024/01/19/voeux-aux-armees-du-president-emmanuel-macron-1>

42 hélicoptères H145 commandés pour la gendarmerie et la sécurité civile française (Lignes de défense, 20 janvier 2024, Philippe Chapleau)

Airbus Helicopters va fournir au ministère de l'Intérieur français 42 hélicoptères *H145*: 36 pour la Sécurité Civile (qui dispose déjà de 4 hélicoptères *H145-D3* acquis en 2021 et 2022) et 6 pour la gendarmerie. Selon *La Tribune*, ce contrat a été signé fin 2023.

Dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (Lopmi) et de la loi de finances pour 2023, le ministère de l'Intérieur avait autorisé la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) à commander 36 nouveaux hélicoptères *H145* pour une somme de 471 millions d'euros.

Cette commande permettra de remplacer les 33 hélicoptères *EC145* exploités depuis près de 20 ans. Les livraisons débuteront en 2024 (trois appareils puis huit en 2025, cinq en 2026, six en 2027, huit en 2028 et trois en 2029).

Pour la gendarmerie, outre deux appareils pour la métropole, deux *H145* pourraient être affectés à la Guyane, un troisième à Mayotte et un quatrième à la Réunion.

<https://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2024/01/20/42-h145-24376.html>

Les relations internationales :

Dégradation de la situation au Moyen-Orient : qu'en est-il ? (IRIS, 15 janvier 2024, le point de vue de Didier Billion)

Frappe américaine visant un responsable d'une milice chiite pro-iranienne le 4 janvier à Bagdad, frappes américano-britanniques sur des installations au Yémen la nuit du 11 au 12 janvier... Dans quel contexte s'inscrivent ces attaques et augmentent-elles le risque d'un embrasement avec l'ouverture de nouveaux théâtres de confrontation ? On constate en effet, depuis plusieurs semaines, la multiplication d'assassinats ciblés et autres opérations militaires commises par les États-Unis et certains de leurs alliés à l'encontre de soutiens politiques du Hamas. Cela indique l'extrême volatilité de la situation politique au Moyen-Orient et les réels risques d'embrasement régional. D'autant que, pour leur part, les dirigeants israéliens procèdent avec les mêmes méthodes et n'ont pas hésité à éliminer physiquement des cadres du Hamas – Salah Al-Arouri à Beyrouth le 2 janvier – ou du Hezbollah – Wissam Tawil le 8 janvier dans le Sud du Liban –, donc en n'hésitant pas à violer la souveraineté nationale d'un État voisin.

Les frappes étatsuniennes et britanniques contre des objectifs militaires houthistes dans la nuit du 11 au 12 janvier relèvent de la même logique visant à intimider une organisation qui se réclame d'un « axe de la résistance » anti-étatsunien et anti-israélien.

En dépit de cette situation préoccupante, il faut froidement mesurer les risques en cours. Mis à part Israël, aucun des principaux acteurs de la région n'a intérêt à la dégradation de la situation et chacun sait en réalité jusqu'où ne pas aller. Pour leurs propres intérêts et leurs agendas politiques respectifs, chaque État et chaque organisation politique intègre parfaitement les dangers que constituerait une aggravation de la déstabilisation régionale.

<https://www.iris-france.org/181793-degradation-de-la-situation-au-moyen-orient-quen-est-il/>

La mer de Chine orientale, cette autre zone de tensions en Indo-Pacifique (Asialyst, 21 janvier 2024, Olivier Guillard)

Taiwan, la Corée du Nord et la mer de Chine du Sud ne sont pas les seuls points chauds en Asie-Pacifique. La mer de l'Est ou mer de Chine orientale a connu un dangereux regain de tension dans le dernier semestre, souligne Olivier Guillard dans cette tribune.

Au même titre que l'inquiétante actualité sino-taïwanaise de ces derniers mois et que l'effervescente agitation rhétorique et balistique de la défiante Corée du Nord*, la mer de Chine du Sud et sa kyrielle d'incidents, d'intimidations et de postures belliqueuses entre les marines chinoises et philippines du trimestre passé a très logiquement attiré la plus grande attention de la communauté internationale et la curiosité de l'opinion. C'est que le niveau de tension est devenu singulièrement préoccupant entre Pékin et Manille, littéralement à couteaux tirés par bâtiments interposés dans le sensible périmètre du Second Thomas Shoal (haut-fond), dans l'archipel des Spratleys.

Ce trio majeur de points chauds asiatiques pourrait naturellement être complété par la guerre civile en cours en Birmanie depuis bientôt trois ans. Il mérite amplement l'attention qui lui est consacré, tant les enjeux associés emportent de lourdes conséquences régionales et internationales. Pourtant, à y regarder de plus près, il est un autre espace asiatique maritime disputé où, à intervalles réguliers, s'exercent les pressions concurrentes d'acteurs étatiques aux conceptions territoriales pas nécessairement alignées, là encore : la mer de Chine orientale (ou mer de Chine de l'Est). Étirée sur environ 750 000 km², cette zone maritime est un bras de l'océan Pacifique bordant l'Asie orientale continentale et s'étendant vers le Nord-Est depuis la mer de Chine méridionale, à laquelle elle est reliée par le sensible détroit de Taiwan*. Elle s'étend à l'Est jusqu'à la chaîne des îles japonaises Ryukyu, au Nord jusqu'à Kyushu, au Nord-Ouest jusqu'à l'île sud-coréenne de Cheju, enfin à l'Ouest jusqu'aux provinces orientales côtières chinoises. « *Un grand nombre d'îles et de hauts-fonds parsèment la frontière orientale ainsi que la zone proche de la Chine continentale* », précise utilement Britannica.

<https://asialyst.com/fr/2024/01/20/mer-chine-orientale-autre-espace-tensions-indo-pacifique/>

Les chefs d'état-major de la défense des pays de l'OTAN discutent des priorités en matière de dissuasion et de défense (NATO news, 18 janvier 2024)

Le Comité militaire de l'OTAN s'est réuni en session des chefs d'état-major de la défense les 17 et 18 janvier 2024 au siège de l'Organisation, à Bruxelles. Les 31 chefs d'état-major des pays de l'Alliance et celui de la Suède, pays invité, ont axé leurs discussions sur l'exécutabilité des nouveaux plans de défense de l'Alliance, sur la transformation de la capacité de l'OTAN à combattre, sur l'aide que l'Organisation continue d'apporter à l'Ukraine ainsi que sur la coopération militaire avec divers pays partenaires de l'OTAN (l'Autriche, l'Australie, l'Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et la République de Corée). Les chefs d'état-major de la défense se sont par ailleurs réunis pour la première fois en configuration « Conseil OTAN-Ukraine ».

Ouvrant la réunion du Comité militaire de l'OTAN aux côtés du secrétaire général délégué de l'Organisation, Mircea Geoană, le président du Comité militaire, l'amiral Rob Bauer, a souligné que l'ordre international fondé sur des règles était soumis à une immense pression. « Les plaques tectoniques géopolitiques sont en train de bouger,

si bien que nous nous retrouvons dans un monde qui n'a jamais été aussi dangereux depuis des décennies. Dans cette nouvelle ère de défense collective, nous défendons non seulement la sécurité physique du milliard de citoyens que comptent les 31 pays membres (qui seront bientôt 32), mais aussi la liberté et la démocratie ».

M. Geană a pour sa part mis en exergue plusieurs défis de sécurité mondiaux : « Aujourd'hui, un certain nombre de menaces pèsent sur la paix, parmi lesquelles la guerre, le terrorisme et l'instabilité. Les États autoritaires menacent nos valeurs. Nous avons plus que jamais besoin d'une OTAN forte. Et c'est exactement ce que nous avons ».

Lors de la première séance, le commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), le général Cavoli, a fait le point sur l'exécutabilité de la famille de plans DDA et présenté la voie à suivre en ce qui concerne la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN. Les Alliés s'emploient à rendre les nouveaux plans de défense pleinement exécutables.

https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_221905.htm?selectedLocal=e=fr

Sur le plan de l'économie, cet article sur la réforme de la politique de la pêche en Europe :

[Le Parlement européen demande une réforme de la Politique commune de la pêche \(Euractiv, 19 janvier 2024, Hugo Sturna\)](#)

Deux rapports d'initiative votés au Parlement européen jeudi (18 janvier) en plénière donnent le cap de l'évolution de la politique européenne des pêches, avec un accent mis sur la compétitivité de la flotte et l'abandon de certaines interdictions environnementales. Les écologistes accusent la droite et ses alliés d'être des « fossoyeurs de l'océan ».

« *La protection de l'environnement se fait au détriment de la protection des pêcheurs, la gouvernance des océans au détriment de la gouvernance locale, alors que les pêcheurs devraient être au premier plan* », regrette Gabriel Mato, eurodéputé PPE et rapporteur d'un rapport d'initiative sur l'avenir de la Politique commune de la pêche (PCP) votée ce jeudi (18 janvier) en plénière par 371 voix pour, 92 contre et 92 abstentions.

La dernière réforme de la PCP qui remonte à 2013, intégrait à la gestion des pêches dans les eaux européennes un concept nouveau, celui de durabilité de la pêche sur le plan environnemental, mais aussi économique et social.

Réforme de la PCP et Commissaire dédié

Mais pour Gabriel Mato, la PCP est devenue « *obsolète* », ses objectifs politiques « *rigides* », sont « *impossibles à mettre en place* » pour les pêcheurs. S'il faut assurer la durabilité des pratiques et des captures, la pêche ne doit pas pour autant « *être sacrifiée sur l'autel de l'environnement* », déclare l'eurodéputé du PPE.

<https://www.euractiv.fr/section/agriculture-alimentation/news/le-parlement-europeen-demande-une-reforme-de-la-politique-commune-de-la-peche/>

Les préférences en matière de prise de risque : un facteur déterminant dans la tarification des prêts d'entreprise (Economie matin, 21 janvier 2024, Manthos Delis et Maria Losifidi)

Une étude récente met en lumière l'impact significatif des préférences régionales en matière de prise de risque sur la tarification des prêts d'entreprise. Cette recherche novatrice explore comment les choix individuels en termes de risque économique au niveau régional influent sur les décisions de financement des banques, créant ainsi des répercussions majeures sur la compétitivité et la capacité d'investissement des entreprises.

L'effet papillon : des choix régionaux aux conséquences internationales

Les entreprises des différentes régions du monde sont confrontées à des coûts de financement considérablement différents, ce qui affecte leur compétitivité et leur capacité d'investissement.

Les régions ou pays affichant une tolérance accrue au risque voient non seulement une augmentation du niveau de risque des entreprises locales, mais également une hausse des taux de prêt pratiqués par les banques.

Le folklore, terreau fertile de l'activité entrepreneuriale

L'évolution historique de la prise de risque et de ses effets sur l'activité entrepreneuriale suggère que les premières sociétés dotées de populations tolérantes au risque déclenchent l'activité entrepreneuriale et le changement technologique. Ce processus devient une culture sociétale héréditairement ancrée et affecte même les sociétés contemporaines, qui adoptent des projets d'investissement plus risqués, avec une plus grande incertitude de réalisation, mais aussi avec des rendements escomptés plus élevés.

<https://www.economiamatin.fr/prise-risque-entreprise-pret-cout-delis#>

Un pacte d'instabilité? (Télos, 18 janvier, Pierre Jaillet)

Des semaines de discussions laborieuses conduites sous la présidence espagnole de l'Union européenne (UE) et reflétant les clivages habituels, on serait tentés de dire culturels, entre Etats « dépensiers » et « frugaux », ont abouti à un compromis sur la réforme du Pacte de stabilité et de croissance (PSC) suspendu depuis 2020. Le règlement du Conseil^[1], après avis du Parlement européen, doit entrer en vigueur en 2024. Quel jugement peut-on porter sur ce nouveau cadre budgétaire, qui constitue un enjeu crucial pour la bonne marche de l'Union économique et monétaire (UEM) ?

Pertinence d'un cadre budgétaire dans l'UEM

Une remarque liminaire : le PSC concerne les 27 membres de l'UE, mais il doit surtout fournir un cadre de coordination aux Etats de la zone euro et favoriser la cohérence de son policy mix, dans un ensemble où les autorités budgétaires nationales coexistent avec une autorité monétaire fédérale. Ce hiatus institutionnel n'est toujours pas levé. Il conduit à faire l'impasse sur une gouvernance économique spécifique à la zone euro, pour limiter les externalités liées aux divergences des dettes publiques et permettre aux gouvernements, en l'absence d'union politique, de disposer des marges de manœuvre contracycliques adéquates face aux chocs et aléas conjoncturels. En outre, si l'Europe a pu mobiliser à titre exceptionnel le programme *NextGenerationEU*, ce type d'instrument n'a pas vocation à jouer un rôle de stabilisation conjoncturelle ou même de solidarité intracommunautaire dans l'UEM.

Lors des discussions préalables au Traité de Maastricht prévalait l'hypothèse que la combinaison du marché unique et de la monnaie unique allait favoriser la

convergence nominale et réelle des économies de la zone dont les gouvernements respecteraient un code implicite de « bonne conduite » réduisant la probabilité d'externalités significatives entre partenaires.

<https://www.telos-eu.com/fr/un-pacte-dinstabilite.html>

Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :

Premier séminaire national de négociation à la DGGN et au GIGN (Gendinfo, 19 janvier 2024, Antoine Faure)

Piloté par le GIGN, le premier séminaire national de négociation s'est déroulé le lundi 15 janvier, à la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), puis le mardi 16 janvier, au GIGN. Après le mot d'accueil du général de corps d'armée Tony Mouchet, Directeur des opérations et de l'emploi (DOE), et une présentation de la négociation d'hier à aujourd'hui, différentes interventions et tables rondes ont permis d'aborder de nombreux sujets : la négociation au profit de la P.J., par le général Dominique Lambert, Sous-directeur de la police judiciaire (SDPJ), la questiologie (ou l'art de poser la bonne question au bon moment), l'Optimisation de la gestion des impliqués (OGI) dans une crise majeure, la négociation dans les cyber-crisis (première table ronde sur ce sujet, réunissant le ministère de la Justice, Europol et les différents acteurs gendarmerie), la négociation de haut niveau dans le monde de l'entreprise. Frédéric Masquelier, maire de Saint-Raphaël, est également venu apporter son éclairage sur le thème de la gestion des incivilités, à laquelle les négociateurs régionaux forment les élus qui le souhaitent. Ces formations, conçues par le GIGN, ont démarré en mars 2021 et on compte presque 22 000 maires formés à ce jour. Par ailleurs, 6 567 gendarmes ont été « informés » au suicide depuis septembre 2023.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/actualites/2024/premier-seminaire-national-de-negociation-a-la-dggn-et-au-gign>

Et quelques articles de fond et d'actualité :

Bien-être et fausse médecine : quand la physique quantique est récupérée par les pseudosciences (The Conversation, 21 janvier 2024, Aymeric Delteil)

Le 2 janvier dernier, la parfumerie Guerlain a mis au jour un nouveau produit cosmétique, assurant qu'il était basé sur la physique quantique. En proposant une « nouvelle voie de réjuvenation [...] basée sur la science quantique [qui] aide à restaurer la lumière quantique d'une cellule jeune », l'entreprise a suscité les réactions indignées de la communauté scientifique, de médias et youtubeurs, qui ont poussé le parfumeur à modifier rapidement sa communication.

Cette affaire n'est qu'une étape de plus dans une longue histoire de détournement des concepts et du lexique de la mécanique quantique – et de la science en général – dont le résultat est la promotion des pseudosciences, ces disciplines qui revêtent les appareils de la connaissance établie sans en avoir le moindre fondement.

Le qualificatif « quantique » est désormais omniprésent dans le monde du bien-être, des médecines « alternatives » et des sphères ésotériques (salons, sites de vente en ligne, praticiens, réseaux sociaux, rayons « bien-être » voire « médecine » de grandes librairies).

Certains appareils de soins quantiques ont été fortement médiatisés, tel le « Taopatch » arboré par la star du tennis Novak Djokovic lors du dernier Roland-

Garros. Ce dispositif de la taille d'une pièce de monnaie prétend améliorer les performances physiques, mais aussi soigner les maladies neuromusculaires. De telles prétentions sèment la confusion dans le grand public, qui a fort à faire pour distinguer le vrai du faux.

Des risques en termes de santé, de dérives sectaires... et pour le porte-monnaie
Le danger est réel, car la confusion peut avoir des conséquences nocives pour la population.

En effet, les tenants des médecines quantiques prétendent parfois pouvoir guérir la quasi-totalité de nos troubles, y compris des maladies graves. Ainsi, dans le livre *Le Corps quantique* de Deepak Chopra (1989), ouvrage fondateur vendu à près d'un million d'exemplaires, non seulement l'auteur suggère que son approche peut guérir le cancer, mais ses propos engendrent de plus une défiance à l'égard de la médecine. Ce type de discours, désormais répandu dans ce milieu et notamment sur Internet, peut pousser les gens à se détourner du monde médical.

<https://theconversation.com/bien-etre-et-fausse-medecine-quand-la-physique-quantique-est-recuperee-par-les-pseudosciences-221258>

La mafia et la Maison-Blanche. Entretien avec Jean-François Gayraud (Revue Conflits, 20 janvier 2024, Jean-François Gayraud)

De la mafia aux États-Unis, la culture populaire retient quelques grands films, les luttes contre Al Capone et l'assassinat de Kennedy. Mais l'imprégnation mafieuse va bien au-delà, notamment par les nombreuses ramifications que la mafia a tissées autour de la Maison-Blanche. Si la mafia renseigne et fait élire, elle attend aussi des aides en retour. Jean-François Gayraud a mené dix ans d'enquête pour comprendre les liens entre le pouvoir criminel et le pouvoir politique, et la façon dont celui-ci imprègne les États-Unis.

Jean-François Gayraud est commissaire général de la Police nationale. Auteur de nombreux ouvrages, il a notamment publié *Monde des mafias* et *La Grande fraude. La mafia et la Maison-Blanche* vient de paraître chez Plon (2023, 24,90€).

Propos recueillis par Louis Juan

Votre ouvrage s'attache à rendre moins opaques les relations d'intérêts qui ont lié la mafia italo-américaine et le gouvernement américain. Mais comment organisation criminelle et corps politique en viennent-ils à coopérer et pourquoi ?

Deux réponses s'imposent. D'abord, d'une manière générale, et c'est une loi criminologique, une organisation criminelle mature et stratège sait que pour durer, elle doit neutraliser le pouvoir politique, en le transformant en allié ou en complice. Elle le fait par la corruption ou l'intimidation, et plus rarement, comme *ultima ratio*, par la violence directe. Elle tente ainsi de se doter d'un capital d'impunité, et parfois également d'accéder à des rentes économiques, par exemple par des attributions de marchés publics.

Si l'on revient au cas nord-américain, il faut comprendre que la Mafia italo-américaine, qui émerge aux États-Unis dès le XIX^e siècle, se transforme profondément, dans l'entre-deux-guerres mondiales. Ce processus s'explique par trois causes. L'une relève de l'économie criminelle, avec une absurde loi puritaine instaurant la Prohibition de l'alcool (1919/1933), qui enrichit subitement la Mafia de manière gigantesque. Ensuite, plusieurs mafieux très intelligents, Charles Lucky Luciano ou encore Salvatore Maranzano, imposent une transformation managériale : la Mafia se réorganise à partir d'un ethos capitalistique en grande entreprise, tout en conservant

son essence de société secrète ; autrement dit, elle s'américanise dans ses structures et son mode de fonctionnement, sans perdre complètement ses racines du Mezzogiorno.

Enfin, la Mafia bénéficie d'un effet d'aubaine, avec l'arrivée de plusieurs centaines de mafieux siciliens aguerris fuyant la répression du Préfet fasciste Cesare Mori. L'effet conjugué de ces trois causes permet à la Mafia à la fin des années 1920 de parler d'égal à égal avec les politiques, au niveau national. Elle le peut d'autant plus, qu'outre les outils conférés par l'argent et l'intimidation, elle dispose aussi dans son dialogue avec les politiques d'une capacité de mobilisation de voix dans la communauté italo-américaine, ce dans une logique clientéliste.

<https://www.revueconflits.com/la-mafia-et-la-maison-blanche-entretien-avec-jean-francois-gayraud/>

Parus au journal officiel :

Arrêté du 17 janvier 2024 portant report de crédits

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048982573>

Décret n° 2024-23 du 17 janvier 2024 modifiant le décret n° 2017-1063 du 18 mai 2017 relatif aux cabinets ministériels

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048969473>